Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour

Québec

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ..... 2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION..... 4
CONSEIL D'ADMINISTRATION..... 5
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL..... 6
ÉQUIPE DE DIRECTION..... 7
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES..... 8
PRINCIPAUX TRAVAUX..... 8
PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE..... 10
RAPPORT DE LA DIRECTION..... 12
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT..... 13
ÉTATS FINANCIERS..... 14

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Québec

Madame Dominique Anglade
Vice-première ministre
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame la Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2018.

Ce rapport présente les états financiers audités et souligne également les activités et réalisations marquantes de l'année.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

MISSION

Favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

VISION

Être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

VALEURS

Qualité du service

- Rigueur, rapidité et flexibilité de notre personnel
- Une approche client personnalisée

Développement durable et environnement

- Un environnement de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement
- Un développement en harmonie avec le milieu environnant

Partenariat

- Une équipe soucieuse de travailler en collaboration avec tous les intervenants
- Des actions favorisant la synergie avec les entreprises existantes

Engagement dans l'excellence

- Une gestion valorisant les idées novatrices
- Leader dans l'offre d'infrastructures exceptionnelles

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la construction du pont Laviolette, le paysage de Bécancour et de la région a constamment évolué, et ce, en grande partie, à cause de la présence du port et du parc industriel qui, au cours de ces années, n'ont cessé de croître. L'année 2018 sera une occasion de souligner le 50e anniversaire de la création de la Société ainsi que le travail des personnes qui ont participé à son histoire. Nous voulons en profiter pour leur dire merci et souhaiter à toute la région que les 50 prochaines années soient prospères et permettent d'accueillir de nombreux investissements respectueux du milieu environnant.

Le conseil d'administration a procédé cette année à l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2018-2021. La Société arrimera ses orientations avec celles du gouvernement provincial et entend collaborer à la relance de l'économie par le développement de la zone industrialo-portuaire de Bécancour. Aussi, tout en maintenant comme objectif principal l'établissement de nouvelles entreprises dans le parc industriel, la Société souhaite intensifier ses efforts afin d'accroître les activités de transbordement à ses installations portuaires.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a ciblé les orientations suivantes pour définir les interventions qu'elle comptait privilégier au cours de cette période :

- Faciliter le cheminement des investisseurs à travers les différents enjeux.
- Assurer le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.
- Promouvoir le développement du parc industriel et du port.
- Offrir des services et des infrastructures industrielles et portuaires d'envergure mondiale.
- Améliorer les modes de gouvernance et favoriser des pratiques de saine gestion.

Aussi, au cours de l'exercice financier 2017-2018, la Société, supportée par ses comités et l'équipe de direction, a révisé, entre autres, sa Politique d'octroi de contrats et son Règlement de régie interne, a procédé à l'implantation d'un processus d'évaluation de la performance des administrateurs, a supervisé la mise en place du plan de relève et a participé à l'identification des principaux risques de la Société.

Je suis personnellement fier de faire partie de ce groupe de femmes et d'hommes engagés, faisant preuve d'ouverture et soucieux d'assurer, au sein de la Société, des pratiques de bonne gouvernance.

En terminant, j'aimerais féliciter la direction générale, M. Maurice Richard et son équipe, qui s'assurent d'offrir quotidiennement, à nos clients et à nos partenaires, un accueil hors pair et des services exceptionnels. Je remercie sincèrement M. Michel Blanchette pour son implication au cours des dernières années, son expérience et ses connaissances d'entrepreneur auront été utiles à plusieurs reprises.

Je tiens également à souligner la collaboration de M. Éric Dequenne, vice-président aux affaires internationales chez Investissement Québec qui, par sa participation aux rencontres du conseil, apporte un apport inestimable.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité d'administrer la Société et d'en superviser la gestion, il doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et efficientes. Afin de le soutenir dans la réalisation de son mandat, il a confié certaines des responsabilités qui lui incombent au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'au comité d'audit et de gestion de risques.

JEAN POLIQUIN
Président du Conseil

Vice-Président et directeur, Financière Banque Nationale

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et du comité d'audit et de gestion des risques

PATRICIA BLANCHETTE
Notaire, Provencher et Blanchette notaires Inc.

Membre du comité d'audit et de gestion des risques

YVES HAMELIN
Président-directeur général, SAV3 - Cabinet Conseil Inc.

Président du comité d'audit et de gestion des risques

FRANCINE CLERMONT
Vice-Présidente du Conseil

Présidente-directrice générale, Les Industries PRO-TAC Inc.

ÉRIC DEQUENNE
Vice-président aux affaires internationales, Investissement Québec
Membre observateur

MARIE-CLAUDE GUILBERT
Présidente, Groupe Conseils MCG

Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines

MATHIEU GAGNON
Président-directeur général, Groupe Maco Inc.

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Mandat : le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a pour mandat de surveiller la régie d'entreprise, la gouvernance, l'éthique, les ressources humaines, la santé et sécurité, le développement durable, les communications ainsi que les dons et commandites.

Entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018, le comité gouvernance, éthique et ressources humaines s'est réuni à six reprises. Plusieurs sujets ont été traités et des propositions, en lien avec les dossiers suivants, ont été déposées au conseil d'administration :

- implantation du processus d'évaluation de la performance des administrateurs;
- mise en place du plan de relève;
- révision de la Politique d'octroi de contrats;
- révision du Règlement de régie interne.

COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DE RISQUES

Mandat : le comité d'audit et de gestion des risques a pour mandat de surveiller l'information financière, l'audit externe et de mettre en place un processus de gestion des risques.

Entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018, le comité d'audit s'est réuni à trois reprises et a présenté ses commentaires au conseil d'administration relativement aux rapports suivants :

- états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017;
- résultats d'audit de l'exercice financier 2016-2017;
- états financiers trimestriels au 30 septembre 2017;
- évolution du budget d'investissement au 30 septembre 2017;
- états financiers trimestriels au 31 décembre 2017;
- plan d'audit pour l'exercice financier 2017-2018;
- budget d'investissement 2018-2019;
- budget d'exploitation 2018-2019;
- identification préliminaire des risques.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2017-2018, nous avons connu une effervescence sans précédent au niveau de l'accueil d'investisseurs intéressés par nos installations. Certaines démarches se sont concrétisées par la signature d'options d'achat de terrains, le temps de permettre à ces entreprises de finaliser leurs études et d'obtenir toutes les autorisations requises. Parmi les dossiers en cours, notons celui de ProjetBecancour.ag, une société en commandite formée par Développement Nauticol Québec et Entreprise IFFCO Canada, qui travaille activement à développer un projet d'implantation d'une usine de production d'urée et de méthanol, ainsi que celui de l'entreprise Flora Agritech qui a débuté, en avril 2018, la construction de serres de cannabis à usage médical.

Nous souhaitons également souligner l'initiative de Métaux DMS, une entreprise spécialisée dans l'usinage de produits métalliques, qui a investi 800 000 $ afin d'assurer la croissance de son entreprise et félicitons Cepsa Chimie, devenue une référence mondiale en efficacité, qui a investi 15 M$ dans son usine afin de réduire ses coûts de production et d'améliorer sa performance environnementale.

Soucieuse de maintenir de bonnes relations avec le milieu, la Société a accepté de vendre à la Ville de Bécancour, au printemps dernier, une pointe de terrain localisé du côté ouest du Parc industriel.

La Ville planifie y aménager un parc industriel municipal pour PME et y construire un incubateur visant à provoquer l'arrivée d'entreprises des secteurs de l'agro-technologie et des technologies environnementales.

De plus, nous avons collaboré avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Ville de Bécancour ainsi que la Direction de la Santé publique afin de trouver des moyens de rassurer la population préoccupée par la présence d'un ancien site d'enfouissement pouvant potentiellement créer des fuites souterraines et nous nous sommes entendus pour effectuer toutes les démarches afin d'acquérir les quatre résidences particulièrement touchées par cette problématique environnementale.

En terminant, je désire souligner l'appréciation que nous avons à côtoyer les membres du conseil d'administration, une équipe dynamique et de grande qualité. Aussi, j'aimerais porter une mention spéciale à M. André Caron qui a travaillé pendant plus de 35 ans comme technicien en génie civil au sein de l'équipe. J'en profite également pour remercier M. Serge Masson qui a supervisé l'équipe d'entretien pendant 26 ans et souhaiter la bienvenue à M. Benjamin Houle, qui lui a succédé.

Le président-directeur général,

Maurice Richard

DANIEL BIBEAU, INGÉNIEUR
Directeur projets et infrastructures

ÉQUIPE DE DIRECTION

La DIRECTION GÉNÉRALE gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La DIRECTION FINANCES, ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES est responsable de l'ensemble des processus comptables et administratifs de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines.

La DIRECTION PROJETS ET INFRASTRUCTURES est responsable de l'aménagement et de l'entretien des infrastructures, des services offerts aux entreprises, des relations avec les clients potentiels ainsi que de la recherche de nouveaux projets.

La DIRECTION ENVIRONNEMENT, OPÉRATIONS PORTUAIRES ET SÉCURITÉ est responsable des différents dossiers environnementaux, des activités du port incluant la sûreté ainsi que des mesures de santé-sécurité.

Le COORDONNATEUR OPÉRATIONS PORTUAIRES ET MESURES D'URGENCE est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à la mise à jour et la mise en œuvre des plans de sûreté et de mesures d'urgence.

Le SUPERVISEUR À L'ENTRETIEN est responsable de l'équipe affectée à l'aménagement et à l'entretien du territoire et des infrastructures.

ATTEINTE DES OBJECTIFS AU 31 MARS 2018 (plan stratégique 2015-2018)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES
Assurer le développement d'activités industrielles responsables	Le potentiel de développement	Maximiser la capacité d'accueil sur le territoire	Nombre d'hectares de terrains disponibles à la vente	Acquérir 200 hectares de terrains et ajouter 400 hectares de terrains à la zone industrielle
			Stratégie de planification territoriale mise en place	Plan de développement et de conservation du territoire réalisé le 31 mars 2017
				Plan d'optimisation du réseau de surveillance de la qualité de l'atmosphère réalisé le 31 mars 2017
				Plan de gestion des eaux de rejet réalisé le 31 mars 2018
	L'impact sur l'environnement et le milieu	Minimiser l'empreinte environnementale	Politique favorisant le développement responsable et la chimie verte élaborée	Politique en vigueur le 31 décembre 2017
			Nombre d'actions favorisant l'efficacité énergétique et la lutte aux changements climatiques	2 actions par année
			Nombre de rencontres de concertation avec les responsables environnement des entreprises du parc	1 rencontre par année
		Maintenir le lien de confiance et de transparence avec notre communauté	Nombre de consultations du milieu concernant le Plan de développement et de conservation du territoire	1 consultation
			Nombre de communications diffusées	6 communications par année
		Être un partenaire d'influence au sein du comité mixte municipalité industries pour une gestion responsable des risques industriels	Nombre de recommandations à la Ville de Bécancour	1 série de recommandations
Promouvoir le développement du parc industriel et du port	La stratégie de développement des affaires	Positionner la Société avec une image de marque stratégique	Site web refondu et repositionné sur les moteurs de recherche	Réalisé au 31 mars 2017
		Maintenir l'accueil de grande qualité aux investisseurs	Politique d'accueil, d'accompagnement et de suivi des investisseurs élaborée	Adoptée au 31 mars 2016
		Identifier des occasions d'affaires en tenant compte des orientations du gouvernement du Québec et des entreprises présentes sur le territoire	Nombre d'occasions d'affaires	3 nouvelles occasions d'affaires au 31 mars 2018
	Le réseau de partenaires	Maintenir un réseau efficace auprès des partenaires économiques	Nombre d'activités favorisant le repérage de projets	Participation à 10 activités documentées par année
Offrir des services et des infrastructures d'envergure mondiale	L'accessibilité à des infrastructures industrielles et des services de qualité	S'impliquer dans le processus de développement de l'offre énergétique (électricité, gaz naturel) et de l'expansion possible des réseaux routier et ferroviaire	Nombre de rencontres avec les intervenants	1 rencontre par partenaire au cours du cycle de planification stratégique (Hydro-Québec, CN, MTQ et Gaz Métro)
		Planifier les besoins futurs afin d'assurer à nos clients des infrastructures compétitives et des services ayant un haut standard de qualité	Plan d'aménagement des services et de l'expansion des installations portuaires élaboré	Réalisé le 31 mars 2018
			Taux de satisfaction de la clientèle	Sondage et analyse effectués au 31 mars 2018
Améliorer les modes de gouvernance et favoriser des pratiques de saine gestion	La gestion des ressources humaines	Établir et mettre en œuvre un plan de développement de la main-d'œuvre pour maximiser les compétences de l'équipe	Plan de gestion de la relève élaboré	Plan approuvé au 31 mars 2017
			Processus d'évaluation du personnel mis en place	Processus établi pour le 31 mars 2016 100 % du personnel évalué pour les années 2017 et 2018
			Plan de contingence élaboré	Réalisé au 31 mars 2017
			Évaluation de performance des administrateurs effectuée	Annuellement
	L'autofinancement à long terme	Explorer de nouvelles pistes de revenus pouvant assurer l'autofinancement à long terme	Nombre de nouvelles opportunités de revenus	1 étude de faisabilité pour une nouvelle opportunité de revenus au cours du cycle de planification stratégique

RÉSULTATS AU 31 MARS 2018
Achat de 5 hectares de terrains
Rédaction en cours
Non réalisé
Non réalisé
Non réalisé
2 actions par année
1 rencontre de 2015 à 2018
1 consultation
6 communications par année
1 série de recommandations
Réalisé
Réalisé
3 nouvelles occasions d'affaires
10 activités par année
1 rencontre par partenaire
Réalisé
Sondage CN réalisé
Réalisé
Processus établi 100 % du personnel évalué
En cours au 31 mars 2018
En vigueur au 31 mars 2018
Non réalisé

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Tel que prévu, l'année 2017-2018 a été une année de transition au niveau des ressources humaines. Depuis 2017, plusieurs nouveaux visages se sont greffés à l'équipe et d'autres s'ajouteront prochainement. L'intégration de chacun d'entre eux se poursuit et nous sommes confiants de pouvoir assurer une relève efficace, malgré la proportion élevée de départs d'employés travaillant au sein de la Société depuis de nombreuses années.

Au niveau des communications, la préparation des activités reliées au 50e anniversaire de la Société a demandé la particpation des membres de l'équipe afin de planifier et réaliser les activités et les publications qui marquent cet événement. La Société a également révisé, au cours de cette période, la brochure corporative qu'elle remet à ses clients afin de leur fournir les informations pertinentes relatives à son organisation.

Au niveau financier, nous avons revu l'ensemble de la tarification portuaire afin de nous assurer que nos tarifs étaient compétitifs par rapport au marché et nous avons proposé des ajustements lorsque nécessaires. De plus, certains baux à long terme reliés à des locations de terrains et d'équipements ont été renégociés avec les utilisateurs concernés. Nous avons également refinancé auprès du Fonds de financement du gouvernement, deux billets à terme totalisant 8 M$, à des taux intéressants par rapport au marché.

L'ensemble des revenus, en excluant ceux reliés aux contributions du gouvernement du Québec, sont d'environ 230 000 $ de moins que prévu : une grande partie de cette différence s'explique par une variation d'environ 780 000 $ au niveau des ventes de terrains, dont un montant de 960 000$ pour une vente qui ne s'est pas concrétisée. En revanche, environ 470 000 $ de dépôts sur options de ventes de terrains ont été virés aux revenus, car les conditions décrites au contrat n'ont pas été remplies, ce qui a permis d'amoindrir cet écart qui auraient, autrement, été plus important. Du côté des charges, elles ont été dans l'ensemble approximativement du même ordre de grandeur que l'an dernier et d'environ 200 000 $ de moins que budgétées, des travaux reliés à l'entretien et réparation de nos installations ayant été annulés ou reportés. Globalement, l'excédent des revenus sur les charges a été un peu plus élevé que celui budgété et près de 900 000 $ de plus que l'an dernier.

PRINCIPAUX TRAVAUX

L'exercice financier a été principalement marqué par les études préparatoires et les demandes d'aide financière jugées nécessaires à la planification de nombreux travaux qui devront être effectués, au cours des prochaines années, afin de maintenir la qualité et améliorer l'efficacité de nos infrastructures et services. Parmi ceux-ci, notons la construction d'une nouvelle aire d'entreposage pour combler les besoins actuels et futurs des utilisateurs du port, la réfection de quais dont le béton est soumis à une réaction alcali-silice, la construction d'un duc-d'Albe afin d'augmenter le potentiel de service des quais B-1 et B-2, l'ajout d'un deuxième poste de transbordement de vrac liquide assurant une flexibilité de réception de ce type de cargo, l'installation de nouvelles échelles de quai permettant de contrer l'effet des glaces sur leur durée de vie, la construction d'un nouveau quai, le prolongement du réseau ferroviaire et l'ajout d'une gare de triage et d'entreposage de wagons. Comme chaque année, la Société a effectué de nombreux travaux reliés à l'entretien et la réparation de ses immobilisations dont entre autres: le remplacement et l'ajout de luminaires routiers, le planage et le pavage d'une section du réseau routier, le remplacement d'un ponceau, l'installation d'une douche d'urgence, la réfection du support de vrac liquide, la mise aux normes d'installations septiques et le remplacement de fenêtres, etc.

CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2017-2018 en fut une de nouveautés et d'incertitude dans le milieu de l'environnement au Québec. L'adoption, coup sur coup, d'une réforme complète de la *Loi sur la Qualité de l'environnement* et d'une nouvelle *Loi sur la Conservation des milieux humides et hydriques* est venue redéfinir les façons de faire en environnement au Québec. Dans cette lancée, en toute fin d'année, ce sont 22 projets de règlements qui ont fait l'objet d'une publication pour consultation.

Au travers de ces enjeux d'importance, la Société a su veiller aux intérêts de ses promoteurs et des entreprises installées dans le Parc industriel de Bécancour en se présentant comme un influenceur auprès de l'appareil gouvernemental, notamment par l'état d'avancement de ses réflexions en ce qui a trait aux milieux humides et hydriques. L'adoption, par le gouvernement, du principe de la compensation financière pour ces milieux aura un impact majeur sur les réflexions de la Société dans ce domaine et teintera sans doute les orientations de développement territorial.

Dans la continuité des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique, la Société a notamment acquis, au début de l'année financière, le premier véhicule entièrement électrique de sa flotte. À ce jour, ce véhicule a parcouru près de 28 000 km sans nécessiter un seul litre d'essence. Pour l'ensemble de la flotte électrique et hybride, ce sont l'équivalent de 80 000 km qui ont été parcourus sans émission et 4 500 litres d'essence qui ont été économisés. Le remplacement de l'éclairage routier du Parc industriel vers la technologie DEL a également été complété au cours de l'année.

La Société a également maintenu son implication auprès de sa communauté en participant, à nouveau, aux deux évènements culturels dont elle est devenue partenaire en 2016. En effet, le Pow Wow de Wôlinak et le festival Ô Fleuve ont été choisis pour leur impact culturel et socioéconomique dans la région.

ATTEINTE DES OBJECTIFS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie gouvernementale de développement durable 2015 » 20

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	ATTEINT AU 31 MARS 2018
Mettre en œuvre un plan de développement et de conservation du territoire	Superficie du territoire mis en conservation	200 hectares au 31 mars 2020	Engagement de protection de 13,2 hectares
Établir un cadre de référence pour la consultation publique des projets industriels	Distribution d'un cadre de référence aux investisseurs potentiels	31 mars 2017	40% réalisé
Étudier systématiquement la prise en compte des principes de développement durable pour les projets d'une ampleur ou d'un impact significatif	Mise en application d'une liste de critères et une procédure pour la prise en compte des principes de développement durable	31 mars 2016	Procédure et liste de critères mises en place à l'hiver 2016
Établir une stratégie de gestion des équipements de mesures de qualité de l'air	Nombre d'équipements de mesure installés	31 mars 2020	Aucun équipement installé
Adopter une politique environnementale des opérations portuaires	Mise en vigueur d'une nouvelle politique	31 mars 2018	30% réalisé
Soutenir des évènements culturels locaux	Nombre d'évènements auxquels la Société a participé financièrement	2 évènements à partir de 2016	Participation au Pow Wow de Wôlinak et au festival Ô Fleuve
Diminuer l'impact environnemental de la flotte de véhicules légers	Émissions de gaz à effet de serre de la flotte de véhicules légers	Réduction de 15% par rapport à 2009-2010	Réduction de 21,7%
Améliorer l'efficacité énergétique et le bilan carbone des infrastructures	Proportion des lampadaires de rue remplacés par des équipements écoénergétiques aux DEL	100% des lampadaires de rues au 31 mars 2020	100 % des lampadaires remplacés
Augmenter l'accessibilité à la visioconférence et favoriser la tenue de réunions sans papier	Nombre de salles de réunions munies d'écrans permettant des réunions sans papier et des visioconférences	3 salles au 31 mars 2017	4 salles équipées d'écran 2 salles équipées pour la visioconférence 1 équipement mobile pour la visioconférence disponible pour les deux autres salles
Poursuivre la réduction de l'utilisation du papier dans les opérations courantes	Numérisation des plans des infrastructures de la Société	31 mars 2020	Plans numérisés au 31 mars 2017
	Implantation de la facturation et du transfert bancaire électroniques	31 mars 2017	Facturation et transfert bancaire électroniques implantés pour la grande majorité de clients et fournisseurs

NIVEAUX ATTEINTS DANS LE PROGRAMME DE L'ALLIANCE VERTE

ANNÉE	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	CONFLITS D'USAGE	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
2015	4	1	2	3	n.a. (n'était pas en vigueur)
2016	4	2	2	4	2
2017	4	2	2	4	2

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CPA, CA

Le président-directeur général,

Maurice Richard

Bécancour, le 26 juin 2018

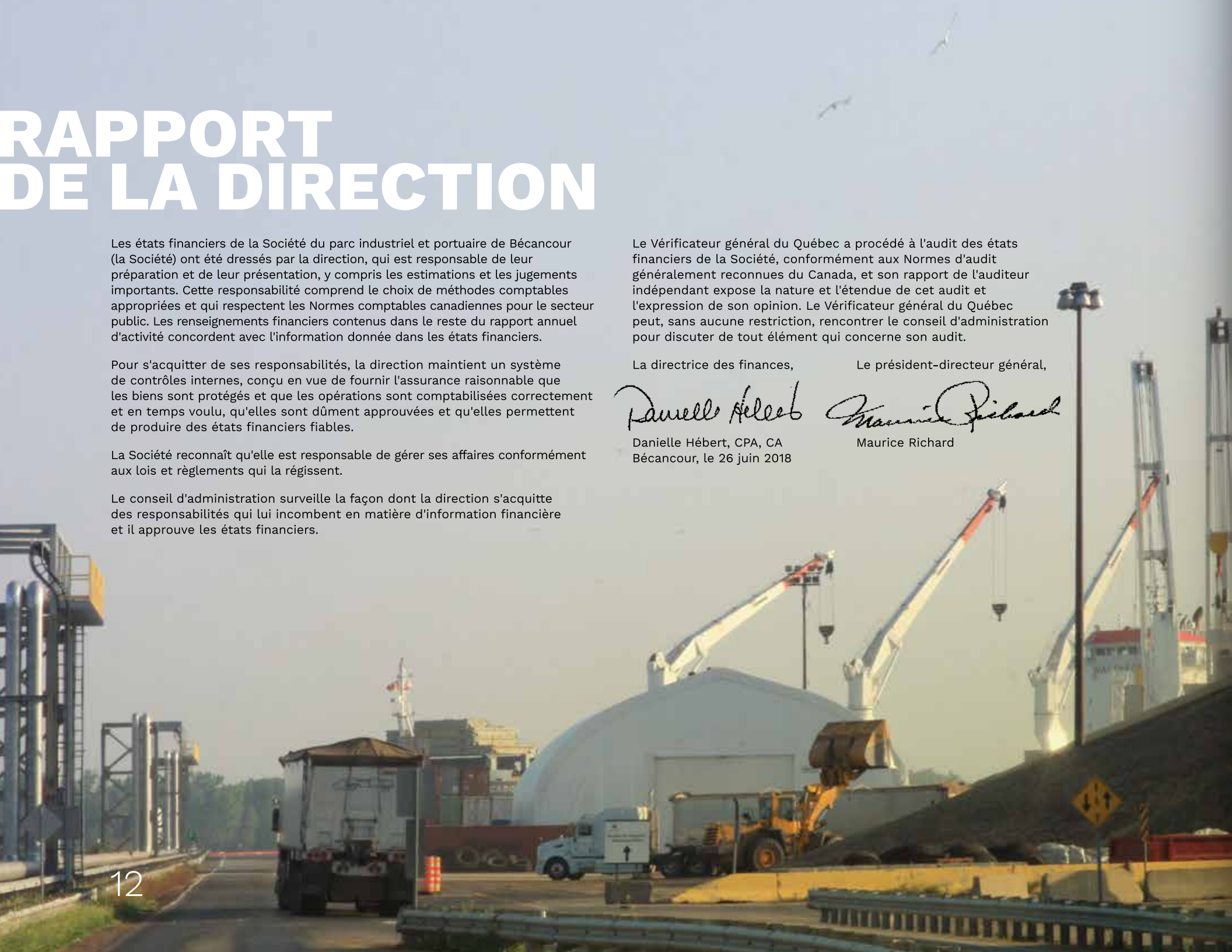

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

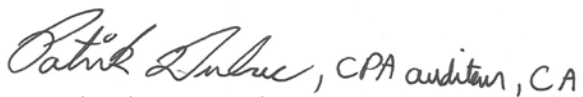

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Québec, le 26 juin 2018

État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
REVENUS			
Revenus d'exploitation			
Services portuaires	3 563 500 $	3 535 090 $	3 460 501 $
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	652 800	628 230	632 350
Location d'immeubles	467 000	528 772	493 749
Dépôts sur options de vente de terrains		469 973	-
Contributions du gouvernement du Québec		110 558	-
Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille	21 400	96 740	75 314
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		3 525	82 109
Autres revenus	3 700	334	10 038
	5 558 400	6 223 222	5 604 061
Revenus reliés à l'inventaire des terrains (note 4)	1 058 100	273 829	47 197
	6 616 500 $	6 497 051 $	5 651 258 $
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	1 380 200	1 312 935	1 342 314
Entretien et réparations	761 500	644 507	711 778
Fournitures et approvisionnements	539 600	548 341	545 486
Frais financiers (note 5)	450 200	450 654	466 430
Gardiennage	313 900	320 086	312 130
Services professionnels, administratifs et autres (note 6)	271 200	254 587	138 861
Taxes municipales et scolaires	176 800	175 504	176 685
Déplacements et communications	72 700	66 699	73 965
Publicité et promotion	69 000	65 331	69 322
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles		20 234	1 364
Mauvaises créances		-	434
Autres charges	15 000	16 000	11 500
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	1 667 200	1 642 569	1 708 282
	5 717 300	5 517 447	5 558 551
EXCÉDENT ANNUEL	899 200 $	979 604	92 707
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		13 169 030	13 076 323
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		14 148 634 $	13 169 030 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	2 683 883 $	4 098 124 $
Placements de portefeuille (note 7)	4 500 000	1 500 000
Débiteurs (note 8)	397 468	529 070
Inventaire de terrains	6 087 888	6 097 010
	13 669 239	12 224 204
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	436 524	386 838
Intérêts courus à payer	68 013	109 454
Retenues sur contrats	18 228	36 606
Revenus reportés	152 885	152 885
Dépôts sur options de vente de terrains	74 809	206 682
Dettes (note 11)	16 930 845	16 960 111
Provision pour congés de maladie (note 12)	180 087	207 058
	17 861 391	18 059 634
DETTE NETTE	(4 192 152)	(5 835 430)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 13)	18 180 391	18 823 763
Stock de pièces de rechange	71 372	78 129
Charges payées d'avance	89 023	102 568
	18 340 786	19 004 460
EXCÉDENT CUMULÉ	14 148 634 $	13 169 030 $

Droits contractuels (note 15)

Obligations contractuelles (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

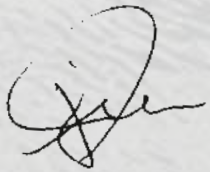

Jean Poliquin, président

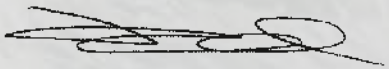

Francine Clermont, vice-présidente

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
EXCÉDENT ANNUEL	899 200 $	979 604 $	92 707 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 814 000)	(1 019 431)	(889 849)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 667 200	1 642 569	1 708 282
Perte (gain) sur disposition et radiation d'immobilisations corporelles		16 709	(80 745)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		3 525	152 801
	(2 146 800) $	643 372	890 489
Acquisition de pièces de rechange		(7 711)	(9 469)
Acquisition de charges payées d'avance		(89 023)	(102 568)
Utilisation de pièces de rechange		14 468	11 093
Utilisation de charges payées d'avance		102 568	93 413
		20 302	(7 531)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE		1 643 278	975 665
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(5 835 430)	(6 811 095)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(4 192 152) $	(5 835 430) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	979 604 $	92 707 $
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 642 569	1 708 282
Ajustement de la dette au taux effectif	13 934	14 007
Perte sur disposition et radiation d'immobilisations corporelles	20 234	1 364
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(3 525)	(82 109)
Virement des revenus reportés	-	(1 881)
Virement des dépôts sur options de vente de terrains	(183 604)	-
	2 469 212	1 732 370
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	131 602	353 177
Inventaire de terrains	9 122	(80 739)
Stock de pièces de rechange	6 757	1 624
Charges payées d'avance	13 545	(9 155)
Créditeurs et charges à payer	68 729	(51 427)
Intérêts courus à payer	(41 441)	(375)
Revenus reportés	-	-
Dépôts sur options de vente de terrains	51 731	149 766
Provision pour congés de maladie	(26 971)	8 980
	213 074	371 851
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 682 286	2 104 221
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 056 852)	(1 094 984)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	3 525	152 801
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 053 327)	(942 183)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Nouveaux placements de portefeuille	(4 500 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(4 500 000)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Refinancement de dettes	(43 200)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(43 200)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 914 241)	1 162 038
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 598 124	4 436 086
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 683 883 $	5 598 124 $
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :		
Encaisse	2 683 883 $	4 098 124 $
Placements de portefeuille	-	1 500 000
	2 683 883 $	5 598 124 $

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 18.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour* (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

En vertu de l'article 4 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus.

La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts et les remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions du gouvernement du Québec définies comme des paiements de transfert sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en contributions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu à mesure que le passif est réglé.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements de portefeuille et les débiteurs (excluant le poste "taxes à recevoir") sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (excluant les taxes à payer, les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

Inventaire de terrains
Les terrains en inventaire sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen majoré des coûts spécifiques si applicable. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

PASSIFS

Revenus reportés
Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

Dépôts sur options de vente de terrains
La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Société sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée car la Société estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste «Créditeurs et charges à payer» à l'état de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains et remplissage qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	10 ans à 40 ans
Installations portuaires	5 ans à 40 ans
Véhicules et équipement	5 ans à 15 ans
Usine et réseau de distribution d'eau	5 ans à 40 ans
Réseaux de transport	20 ans à 40 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans à 10 ans

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1er avril 2017, la Société a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, Information relative aux apparentés	Prospective
SP 3210, Actifs	Prospective
SP 3320, Actifs éventuels	Prospective
SP 3380, Droits contractuels	Prospective
SP 3420, Opérations interentités	Prospective

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, Fondements conceptuels des états financiers, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

4. REVENUS RELIÉS À L'INVENTAIRE DE TERRAINS

	2018	2017
Produit de la vente de terrains	638 937 $	- $
Coût des terrains vendus	(365 108)	-
	273 829	-
Servitudes d'utilisation de terrain	-	47 197
	273 829 $	47 197 $

5. FRAIS FINANCIERS

	2018	2017
Intérêts sur l'emprunt bancaire	319 $	168 $
Intérêts sur les dettes	450 335	466 262
	450 654 $	466 430 $

6. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

	2018	2017
Services professionnels	197 914 $	79 837 $
Assurances	56 673	59 024
	254 587 $	138 861 $

7. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2018	2017
Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2,75 %, échu le 18 décembre 2017, rachetable en tout temps sans pénalité"	-	1 500 000 $
Certificat de placements garanti portant intérêt au taux fixe de 1,35 %, échéant le 14 mai 2018"	2 000 000	-
Certificat de placements garanti portant intérêt au taux fixe de 2,13 %, échéant le 19 décembre 2018"	2 500 000	-
	4 500 000 $	1 500 000 $

8. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	306 750 $	515 253 $
Provision pour créances douteuses	-	(434)
	306 750	514 819
Contribution du gouvernement du Québec à recevoir	37 800	-
Intérêts courus à recevoir	40 151	14 251
Taxes à recevoir	12 767	-
	397 468 $	529 070 $

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 $ pour ses besoins opérationnels et ce, jusqu'au 31 mars 2019, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Le 16 février 2016, une convention de marge de crédit est intervenue entre la Société et le ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt de cette marge de crédit, applicable sur le solde quotidien, correspond au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système Reuters ou de tout autre système de cotations de remplacement majoré de 0,3%. Aux 31 mars 2018 et 2017, le solde est nul.

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
Fournisseurs	209 085 $	147 246 $
Taxes à payer	-	8 461
Salaires à payer	18 485	14 265
Déductions à la source à payer	19 626	38 645
Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur	64 045	53 034
Vacances à payer	125 283	125 187
	436 524 $	386 838 $

11. DETTES

	2018	2017
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 3 000 000 $, taux effectif de 4,480 %, dont le capital a été remboursé en décembre 2017	-	2 998 509 $
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 $, taux effectif de 2,074 %, dont le capital a été remboursé en décembre 2017	-	4 996 804
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 $, taux effectif de 1,675 %, dont le capital est remboursable en décembre 2020	3 989 947	3 986 196
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 $, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023	4 981 930	4 978 602
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 $, taux effectif de 2,091 %, dont le capital est remboursable en avril 2022	3 984 092	-
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 $, taux effectif de 2,632 %, dont le capital est remboursable en septembre 2027	3 974 876	-
	16 930 845 $	16 960 111 $

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations définies comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2018, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1er janvier 2018 (4,94 % au 1er janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 117 403 $ (2017 : 138 795 $).
Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2018		2017	
	RREGOP	RRPE	RREGOP	RRPE
Taux de croissance de la rémunération	3,30 % à 3,63 %	3,25 %	2,55 % à 3,63 %	3,00 % à 4,05 %
Taux d'actualisation	2,36 % à 2,96 %	2,10 %	0,94 % à 2,73 %	1,40 %
Durée de l'actualisation	4 à 12 ans	2 ans	1 à 11 ans	3 ans

	2018	2017
Congés de maladie au début	207 058 $	198 078 $
Charge de l'exercice	14 867	29 673
Prestations versées au cours de l'exercice	(41 838)	(20 693)
Congés de maladie à la fin	180 087 $	207 058 $

La convention collective 2015-2020 intervenue en juin 2016 au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec et l'entente de principe intervenue en mars 2018 au niveau des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1er avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022.
Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1er avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2018

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018								2017
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement [1]	Installations portuaires [1]	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau [1][2]	Réseaux de transport [1]	Mobilier et équipement de bureau	Total	Total
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	5 248 149 $	4 724 896 $	37 705 671 $	906 771 $	20 542 581 $	13 163 621 $	437 455 $	82 729 144 $	82 883 380 $
Acquisitions	-	138 727	292 369	35 833	193 845	309 879	48 778	1 019 431	889 849
Dispositions	-	-	-	(35 260)	-	-	-	(35 260)	(236 780)
Radiations	-	(9 759)	(164 326)	(4 737)	-	(43 806)	(13 172)	(235 800)	(807 305)
Solde de clôture	5 248 149	4 853 864	37 833 714	902 607	20 736 426	13 429 694	473 061	83 477 515	82 729 144
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	-	3 439 214	32 317 961	574 667	17 340 454	9 942 860	290 225	63 905 381	63 169 128
Amortissement de l'exercice	-	90 232	947 041	51 236	276 509	233 939	43 612	1 642 569	1 708 282
Incidence des dispositions	-	-	-	(35 260)	-	-	-	(35 260)	(166 187)
Incidence des radiations	-	(6 525)	(147 326)	(4 737)	-	(43 806)	(13 172)	(215 566)	(805 842)
Solde de clôture	-	3 522 921	33 117 676	585 906	17 616 963	10 132 993	320 665	65 297 124	63 905 381
Valeur comptable nette 2018	5 248 149 $	1 330 943 $	4 716 038 $	316 701 $	3 119 463 $	3 296 701 $	152 396 $	18 180 391 $	
Valeur comptable nette 2017	5 248 149 $	1 285 682 $	5 387 710 $	332 104 $	3 202 127 $	3 220 761 $	147 230 $		18 823 763 $

[1] Les bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement, les installations portuaires, l'usine et réseau de distribution d'eau et les réseaux de transport comprennent des montants respectifs de 0 $, 291 539 $, 30 977 $ et 286 $ (2017: 141 671 $, 211 876 $, 25 907 $ et 0 $) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

[2] L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 $ (2017: 99 099 $) de pièces qui ont été mises hors service pour une période prolongée dès leur acquisition et pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé.

Notes complémentaires

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2018 est la suivante :

	2018	2017
Encaisse et placements de portefeuille	7 183 883 $	5 598 124 $
Comptes clients	306 750	514 819
Intérêts courus à recevoir	40 151	14 251
Contributions du gouvernement du Québec à recevoir	37 800	-
	7 568 584 $	6 127 194 $

Le risque de crédit associé à l'encaisse, aux placements de portefeuille et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2018, ces actifs financiers sont investis dans des certificats de placements garantis. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. De plus, les contributions du gouvernement du Québec à recevoir ont un risque de perte négligeable du fait qu'ils sont à recevoir d'entités gouvernementales et que les ententes stipulent les montants à recevoir et que tous les critères pour obtenir ces contributions ont été respectés.

Le risque de crédit découle principalement des comptes clients.

	2018	2017
Créances courantes	215 539 $	334 992 $
De 31 à 60 jours	68 345	178 104
Plus de 60 jours	22 866	2 157
	306 750	515 253
Provision pour créances douteuses	-	(434)
	306 750$	514 819 $

Au 31 mars 2018, environ 38 % des comptes clients sont à recevoir d'un client (2017 : environ 63 % à recevoir de deux clients). La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2018				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	352 853 $	- $	- $	- $	352 853 $
Intérêts courus à payer	68 013	-	-	-	68 013
Retenues sur contrat	18 228	-	-	-	18 228
Dettes et intérêts	325 068	4 807 900	4 642 000	9 539 655	19 314 623
	764 162 $	4 807 900 $	4 642 000 $	9 539 655 $	19 753 717 $

	2017				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	286 698 $	- $	- $	- $	286 698 $
Intérêts courus à payer	109 454	-	-	-	109 454
Retenues sur contrat	36 606	-	-	-	36 606
Dettes et intérêts	8 343 176	444 460	4 381 380	5 238 725	18 407 741
	8 775 934 $	444 460 $	4 381 380 $	5 238 725 $	18 840 499 $

Risque de marché
Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché.
Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques liés aux taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements de portefeuille portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt sur le marché n'aurait pas d'impact sur les flux de trésorerie encaissés par la Société car ils sont détenus jusqu'à l'échéance. Toutefois, la Société est exposée à la fluctuation lors du renouvellement de ces placements.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Notes complémentaires

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

15. DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différents contrats de location-exploitation ayant des termes de 10 à 20 ans, concernant la location de terrains et d'équipements portuaires, en vertu desquels elle recevra 2 561 500 $ (2017 : 2 257 000 $) de la part de ses clients.

2019	319 300 $
2020	319 300
2021	319 300
2022	319 300
2023 et plus	1 284 300
	2 561 500 $

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien et de gardiennage pour un total de 1 066 400 $ (2017 : 1 094 267 $). Ces contrats sont tous résiliables annuellement.

2019	693 500 $
2020	343 100
2021	29 800
	1 066 400 $

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président directeur-général de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 477 840 $ (2017 : 452 630 $).

En date du 31 mars 2018, le poste «Retenues sur contrats» inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 18 228 $ (2017 : 36 606 $) et le poste «Créditeurs et charges à payer» inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 5 452 $ (2017 : 24 495 $).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, deux dettes totalisant 8 000 000 $ ont été refinancées sans générer de flux de trésorerie.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2018

Version imprimée : ISBN : 978-2-550-81931-8

Version PDF : ISBN : 978-2-550-81932-5

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C102675

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Québec

1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Téléphone : 819 294-6656
Télécopieur : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

50 ANS D'HISTOIRE

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL
ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR